

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 21 novembre 2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR
VEOLIA EAU
station d'épuration d'Epernay
Route de CUMIERES
51530 MARDEUIL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CHABLIS

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00132820		Prélevé le : mardi 19 novembre 2024 à 11h18
Unité de gestion		0034	CHABLIS	par : ROMAIN ROUSSELET
Installation	UDI	000464	CHABLIS BOURG HT	Type visite : AUD1
Point de surveillance	P	0000000464	CHABLIS BOURG HAUT	Type d'eau: T
Localisation exacte			STATION D'ÉPURATION	Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION
Commune			CHABLIS	

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

Références de qualité
inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type dell'analyse : NO3 Code SISE de l'analyse : 00132075 Référence laboratoire : LSE2411-22262

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates (en NO3)	52 mg/L		50,00		
-------------------	---------	--	-------	--	--

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00132820)

L'eau distribuée est non conforme vis à vis de la concentration en nit rates qui dépasse la norme de 50 mg/l. Dans l'immédiat, la population doit être informée et plus particulièrement les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois pour lesquels la consommation doit être proscrite.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,


Bruno BARDOS